Compte-rendu de la réunion du 11 mai 2020

Mairie – Education Nationale (EN)

Déconfinement des écoles

Présents : Mme le Maire, Mme l'Inspectrice de Circonscription pour l'EN, personnels de la Mairie dédiés à l'Enfance et à la Jeunesse, Présidents des Associations des Parents d'Elèves de Vincennes

Durée 2H

Les informations ci-dessous sont valables pour toutes les écoles – quand il est question de Simone Veil spécifiquement je l'indique.

Constat : la rentrée est attendue pour beaucoup, les réponses au sondage de la Mairie ont été fort nombreuses.

Les responsabilités de la Mairie pour le déconfinement des écoles : mettre à disposition les lieux et mettre les moyens pour appliquer le protocole sanitaire, il s'agit d'une obligation de moyens

La communication sera faite : pour la partie Mairie mercredi soir tard ou jeudi matin au travers de la lettre des écoles pour expliquer les règles d'ouverture des écoles, les principes.

Ensuite chaque enseignant indique quand et comment il reprend sa classe et les conditions

L'organisation dans les écoles est la même dans toutes les écoles, il n'y a pas de déclinaison école par école.

Les conditions qui sont mises en place le sont jusqu'à début juin ensuite on verra.

Le Premier ministre doit annoncer jeudi les conséquences de la classification en rouge (vraisemblablement) de notre département.

Concernant le sondage envoyé par la Mairie :

78% de réponses, sur ces réponses :

- 54% de oui
- 30% de non
- 16% d'indécis

Il y a une attente forte pour remettre les enfants à l'école, pour le travail, pour l'organisation familiale, pour que les enfants revoient leurs amis.

Organisation retenue – alternance 2 jours ½ - 2 jours et rotation.

11 mai c'est la pré-rentrée pour les enseignants.

Les enfants des ayants droits seront accueillis à Vernaudon ce jour-là et retourneront à l'école Simone Veil à partir du mardi.

Lors de la journée de pré-rentrée : formation des enseignants sur toute la mise en œuvre du protocole.

La responsabilité de l'organisation du protocole est la responsabilité du directeur. Les enseignants l'exécutent.

Les niveaux accueillis à compter du 12 mai à l'école Simone Veil sont :

- GS/CP/CM2 et
- Le groupe des ayants-droits : parents soignants avec un conjoint qui ne peut pas garder les enfants, enfants des forces de l'ordre, enfants des enseignants

Les entrées seront échelonnées :

- 8h30/8h40 GS
- 8h35 ayants-droits
- 8h45 CM2
- 8h55 CP

Les sorties aussi :

- 15h55 ayants-droits
- 16h CM2
- 16H05 CP

IL faut savoir qu'il n'y aura pas forcément les enseignants de d'habitude car l'EN n'aura pas forcément les enseignants, il peut même y avoir une rotation des enseignants.

On ne sait pas à l'heure actuelle si d'autres groupes de niveaux seront accueillis.

S'il y avait un accueil ce serait le CE1.

Si une école a peu d'enseignant, ex 2 pour une école on opère des transferts par exemple l'école Clément Vienot ne sera pas ouverte et les enseignants basculent sur la maternelle Est. Dans ce cas précis, on ne pourra peut-être pas accueillir toutes les GS donc on va cibler : les enfants qui sont un peu fragiles pour les prérequis pour le CP.

Un état des lieux sera fait par ½ journée.

Aujourd'hui il y a des enseignants absents : des enseignants en arrêt maladie, et également des enseignants ayant obtenus une autorisation d'absence. C'est le cas pour Simone Veil : Monsieur Kevin Ferré – CP

On ne peut pas dans le cas d'une autorisation d'absence faire appel à des remplaçants qui ne peuvent remplacer que des enseignants qui sont en arrêt maladie.

Quand les enfants viennent à l'école pendant 2 jours (ou 2 jours ½) ils repartent avec du travail sous le bras pour les autres jours, car l'enseignant ne fera pas du distanciel.

A ce jour on ne peut pas être sûr de l'accueil des autres niveaux. C'est encore plus difficile pour les maternelle PS/MS car le respect du protocole sanitaire est très difficile – a priori ne seront accueillis que les ayants droits

Il faudrait qu'il y ait un nombre d'enfants de 120/140 maximum qui se croisent d'où la limitation.

Il n'y aura pas de possibilité de prendre en considération les fratries, c'est trop compliqué à gérer.

Pour les enfants en situation de handicap c'est compliqué, il n'y a pas d'auxiliaire de vie scolaire et le distanciel n'est pas possible, il y aura un traitement au cas par cas.

Attention cette organisation ne semble pas être celle de l'école Simone Veil qui ne fait pas tourner les groupes sur les jours de la semaine mais garde le lundi/mardi OU le jeudi/vendredi et le mercredi pour chaque groupe en l'alternance une semaine sur 2.

Ceci est l'organisation décrite mercredi 7 mai

Groupe 1:

- Lundi /Mardi /M Mercredi matin Semaine 1
- Jeudi Vendredi Semaine 2

Groupe 2:

- Jeudi Vendredi semaine 1
- Lundi /Mardi /M Mercredi matin semaine 2

Et on continue ainsi de suite.

Quand il n'y a pas assez d'enseignants, on sélectionnera les enfants qui sont « en difficultés » et qui ont déjà été identifiés.

A Simone Veil, les enfants de CP seront accueillis dans d'autres classes et ça ne devrait pas mettre en cause l'accueil des autres enfants qui doivent être accueillis dans les autres niveaux.

Il a été décidé que l'alternance 1 semaine/1 semaine était trop longue.

Les récréations seront gérées au cas par cas à l'appréciation des enseignants.

Il a été posé la question de l'équilibre psychologique des enfants et la réponse est que dans la mesure du possible on essaie de garder l'enseignant de l'enfant en face.

Retour d'expérience :

- 1 crèche d'une 20aines d'enfants accueillis zéro cas
- Ecole Vernaudon une 40aine d'enfants accueillis zéro cas

Organisation de la cantine : continuation avec Sogeres – il y aura une livraison de paniers repas individuels et il a été décidé que jusqu'à la fin mai on ne fera pas prendre les repas en classe mais des enfants dans les réfectoires et des enfants dans les cours de récréation.

Pas d'obligation de réserver ni la cantine ni le gouter.

On peut récupérer les enfants pour les faire déjeuner à la maison, il y aura un échelonnement pour aller les chercher.

Nettoyage des écoles : tous les soirs.

Pour le centre de loisirs, il est ouvert pour ceux qui sont à l'école le jour même, même organisation – cependant il n'y aura pas d'atelier après l'école.

Question : si on décide de ne pas envoyer les enfants le 12 mais plus tard ? ou le 12 mais plus ensuite ?

Il faut absolument dire ce qu'on va faire avec les enfants

Combien de temps en avance ? ça serait bien 2 jours en avance.

Au mois de juin on sera serré donc il faut pouvoir piloter les effectifs.

Les parents doivent prendre la température de leurs enfants avant d'aller à l'école.

Si un enfant ne va pas bien, il sera isolé (toutes les assistantes sanitaires ne seront pas là).

Il y a une obligation de réactivité dans l'heure qui suit la découverte de ces symptômes : il y a une brigade sanitaire qui remonte la chaîne de contacts. Il pourra être possible de fermer le groupe, de fermer la classe.

Les personnels de la Mairie et EN sont mobilisés pour la signalétique. Il n'y a pas de de validation officielle de cela, c'est une déclinaison locale et confiance est faite aux directeurs.

Si rentrée il y a, elle ne peut se faire qu'en confiance.

Les parents ne rentrent pas dans les écoles, même en maternelle.

Les distances seront de 2 mètres entre les enfants pour rentrer.

Pour l'étude : même organisation – même nombre 10-12 enfants – objectif ne pas les mélanger

Temps méridien: même organisation – mais incitation à récupérer les enfants (sans obligation).

Les ATSEM sont présentes et formées aujourd'hui (mercredi) et demain

Il y a un ménage tous les soirs en plus par prestataire extérieur pour à nouveau car possible que le centre de loisirs utilise les salles de classe.

Matériel : qu'est-il prévu en plus par classe :

En maternelle : points d'eau pour le lavage des mains qui est ce qui est préconisé

En élémentaire : gel hydro

Dans toutes les salles : il y aura des lingettes pour nettoyer

Masques : les enfants n'ont pas à porter des masques, ils sont proscrits en maternelle – en élémentaire si les enfants en ont c'est ok.

Si un enfant présente des symptômes on lui mettra un masque pédiatrique – la Mairie indique que si l'EN est défaillante on donnera des masques pour les enseignants. La Mairie dispose de 2000 masques enfants.

A la rentrée en septembre, les objectifs pédagogiques sont le renforcement des acquis au 1^{er} trimestre, renouer avec l'école.

Pour les maternelles : les enfants peuvent venir avec une boîte avec leurs affaires, une trousse avec leurs crayons/feutres comme ça on évite les échanges.

Les associations feront des remontées 1 fois par semaine et pourront poser les questions à la Mairie et à l'EN. On se revoit à la fin du mois pour faire le point.

Pour cet été : on n'aura rien de concret avant le 30 mai – école ouverte ? colonies de vacances ?

Malgré tout, il faut réserver le centre de loisirs si on veut y mettre nos enfants avant le 22 juin.

Il faut porter le message sur l'importance de tenir jusqu'au bout ensuite vigilance extrême jusqu'à fin mai même si on est déconfiné sinon tout ce qu'on met en place à l'école ne sert à rien.

Il faut être conscient que si les enfants retournent à l'école, il faut bien respecter le groupe car si à la sortie de l'école l'enfant va voir 4 autres copains différents ça ne sert à rien de faire le protocole.

On aura le droit de voir des personnes (pas plus de 10 personnes) mais il faut choisir les copains à voir pendant le temps hors de l'école. Pour voir les mêmes que son groupe.